



Communiqué 11 octobre 2024

**CLUB AQUATIQUE LES PIRANHAS DU NORD
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2024**

Chers membres,

Le conseil d'administration (CA) du Club Aquatique Les Piranhas du Nord (CAPN) souhaite vous convier à son assemblée générale annuelle qui aura lieu **samedi le 26 octobre prochain à compter de 9h00, à la piscine Sophie-Barat.**

Cette invitation s'adresse à toute personne majeure ou parent d'un mineur qui est ou a été inscrit à une activité régulière du CAPN dans les 24 mois précédant l'assemblée générale et dont les frais d'inscription ont été acquittés, ainsi que toute personne sur approbation du conseil d'administration.

À l'occasion de cette assemblée, nous vous présenterons les orientations prises par le CA pour le développement du club, le bilan de ses activités annuelles et les états financiers. Nous vous invitons à prendre connaissance de l'ordre du jour ci-joint.

Votre présence et votre implication sont importantes pour le bon fonctionnement du CAPN et la continuité de ses activités.

De plus, votre club a besoin de relève au sein de son conseil d'administration. En effet, trois (3) postes d'administrateurs sont à pourvoir cette année. Votre apport peut faire la différence! N'hésitez pas à manifester votre intérêt.

En espérant que vous serez nombreux **samedi le 26 octobre** prochain, nous vous remercions d'avance de votre participation. Du café et des viennoiseries seront servis. Au plaisir de vous rencontrer!

Pour toute question, vous pouvez communiquer avec Sophie Rochelet, directrice générale, à l'adresse suivante : dgcapn@gmail.com.

Josée Ringuette, présidente du Club aquatique Les Piranhas du Nord

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée
2. Élection d'un président et d'un secrétaire d'assemblée
3. Conformité de l'avis de convocation
4. Vérification du quorum et du droit de présence
5. Lecture et adoption de l'ordre du jour
6. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée du 11 novembre 2023
7. Bilan des activités du CA
8. Bilan des activités de la DG
9. Présentation des états financiers
10. Nomination d'un vérificateur
11. Présentation et adoption des prévisions budgétaires
12. Ratification des règlements généraux nouveaux ou modifiés
13. Élection du conseil d'administration
 - a. Élection d'un président et d'un secrétaire d'élection
 - b. Mise en candidature (3 postes d'administrateurs)
 - c. Élection
14. Présentation du conseil d'administration
15. Levée de l'assemblée